

Questions au Feuilleton

2. et 3. Voir tableau.

4. 1,047,411.

Provinces	Question 2
Terre-Neuve.....	33,331
Île-du-Prince-Édouard.....	12,617
Nouvelle-Écosse.....	74,064
Nouveau-Brunswick.....	55,881
Québec.....	432,561
Ontario.....	664,696
Manitoba.....	98,505
Saskatchewan.....	97,572
Alberta.....	122,116
Colombie-Britannique.....	210,295
Yukon.....	880
Territoires du Nord-Ouest.....	512
	1,803,030

5 et 6. Voir tableau.

Question 3	Question 5	Question 6
\$ 2,761,300	28,296	\$ 1,700,435
1,044,316	9,787	556,778
6,129,584	50,858	2,913,829
4,670,292	38,873	2,189,007
35,512,811	275,950	15,747,711
55,461,568	330,875	17,044,463
8,127,143	60,544	3,395,678
8,203,772	60,731	3,190,059
10,102,863	74,343	4,147,335
17,389,701	116,082	6,404,270
72,847	746	51,585
42,434	326	20,788
\$149,518,631	1,047,411	\$ 57,361,938

TRAVAUX PUBLICS—LE NOUVEAU BUREAU DES
DOUANES DE LYLETON (MANITOBA)

Question n° 1445—M. Dinsdale:

1. Combien a coûté le nouveau bureau de douanes de Lyleton, au Manitoba?

2. La construction a-t-elle été soumise à des appels d'offres et, dans l'affirmative, a) combien a-t-on reçu de soumissions, b) quel a été le soumissionnaire dans chaque cas, c) à qui a-t-on adjugé le contrat?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):

1. Le coût estimatif global de cet immeuble en voie de construction est de \$93,000. Ce montant comprend les frais de conception, de construction et de supervision.

2. Oui. a) Deux; b) (i) Tyndall Development Corporation Ltd. 1383, route Pembina Highway, Winnipeg, Manitoba Montant: \$86,000; (ii) Penner & Company—Western Ltd. Kola (Man.) Montant: \$94,000. c) Tyndall Development Corporation Ltd.

LES PROJECTEURS AU MERCURE SUR LE QUAI DES
PÊCHEURS DE DIGBY

Question n° 1459—M. Haliburton:

1. En quelle année a-t-on installé des projecteurs au mercure sur le quai des pêcheurs de Digby?

2. Combien a coûté au total cette installation?

3. Combien de lampes a-t-on installées et quel en était le voltage?

4. Quel particulier ou quelle société a obtenu le contrat d'installation?

5. Les frais d'installation comprenaient-ils les lignes de transmission jusqu'au quai et, dans l'affirmative, a) sur quelle distance, b) à quel coût?

6. Quels ont été les frais d'entretien annuels depuis l'installation?

7. Les lampes sont-elles entretenues par une société indépendante sous contrat ou par le personnel du ministère et, dans l'un ou l'autre cas, où se trouve leur centre d'activité?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):

1. En 1971.

2. \$10,800.

3. Quatre lampes de 120 volts chacune.

4. Les travaux relatifs à la pose de ces lampes ont été effectués dans le cadre d'un marché visant l'aménagement d'un quai-épi et adjugé à McNamara Corporation Limited qui, à son tour, avait adjugé à un sous-traitant,

[M. Lalonde.]

Roy V. Germain Ltd., de Yarmouth, un marché visant l'exécution de ces travaux.

5. Non.

6. 1971 \$3.18; 1972 \$8.75.

7. Les travaux d'entretien sont assurés par le Digby County Power Board, de Digby (N.-É.)

ARAP—LES NÉGOCIATIONS QUANT AUX PÂTURAGES
COLLECTIFS

Question n° 1475—M. Stewart (Marquette):

La province du Manitoba a-t-elle engagé des négociations dans le cadre de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies a) pour augmenter le nombre de pâturages collectifs dans la province et, dans l'affirmative, dans quelles régions, b) pour agrandir les pâturages collectifs actuels et, dans l'affirmative, où sont-ils situés, c) pour acheter des terres de pâturages présentement louées d'une municipalité et, dans l'affirmative, où sont situés ces pâturages?

M. Marcel Prud'homme (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): a) Bien que l'ARAP n'ait entrepris aucune négociation officielle avec la province du Manitoba en vue d'augmenter le nombre des pâturages collectifs de la province, des discussions ont eu lieu afin d'établir un comité d'étude des propositions d'aménagement de deux nouveaux pâturages dans les régions du centre et du nord-ouest du Manitoba; b) Non; c) Non.

TRAVAUX PUBLICS—EFFECTIFS ET TRAITEMENTS

Question n° 1479—M. Knight:

1. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère des Travaux publics, au 31 janvier 1970?

2. Combien parmi eux gagnaient plus de \$15,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

3. Combien d'employés travaillaient à plein temps au ministère des Travaux publics, au 31 janvier 1973?

4. Combien parmi eux gagnaient plus de \$18,000 par an, réparti par tranches de \$1,000 de traitement?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics):
1. 6,619.